

CONVOCAATION

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal

(Article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf Val de Bargis
se réunira en séance ordinaire
à la Salle des Fêtes (COVID 19 oblige à Huis clos)

LE MARDI 16 FEVRIER 2021

A 18 HEURES

Ordre du Jour :

- 1 : Forêt
- 2 : Bus numérique
- 3 : SITS
- 4 : Sécurité routière
- 5 : Logement
- 6 : Cimetière
- 7 : Subventions

Fait à Châteauneuf Val de Bargis, le 12 février 2021

Le Maire,


Patrick RAPEAU